



**École Municipale
de Musique, de Danse
et de Dessin d'Obernai**

Projet Pédagogique

2025-2030



Sommaire

<u>A) Sommaire</u>	P. 1
<u>B) Préambule</u>	P. 3
1) Consolidation de l'accueil des plus jeunes	
2) Diffusion / Communication	
3) Pérennisation	
4) Finalité de ce Projet Pédagogique	P. 4
<u>C) Enseignement de la Musique</u>	
1) Petite Enfance	
a) Eveil et Initiation	
b) Découverte Instrumentale (enfants du Cours Préparatoire)	P. 5
2) Cours de base	
3) Cours Pré-ados et Ados débutants	P. 6
4) Cours Adultes	
5) Cours Musiques Actuelles	
6) Pratiques collectives	
a) Transversale	P. 7
b) Mono-Instrumentale	
c) Les Chorales	
➤ Enfants et Ados	
➤ Chorale Jazz-Gospel	
➤ Atelier Lyrique	
7) Cours particuliers	P. 8
a) Instrument sans FM	
b) Pratique collective seule	
8) Finalité (diffusion)	
9) Formation Musicale	P. 9
a) Cours Enfants	
b) Cours Pré-ados et Ados	
c) Cours Adultes (et « grands ados »)	P. 10
d) Finalité (connaissances)	
e) Cours Particuliers	
➤ FM seule	
➤ FM + Pratique collective	
➤ Modules complémentaires	
➤ Culture des Musiques Actuelles	
➤ MAO (Musique Assistée par Ordinateur)	P. 11
10) Evaluations de l'Enseignement de la Musique	
a) Petite Enfance	
b) Cours de base et Ados débutants (évaluations instrumentales)	
c) Cours Adultes (évaluations instrumentales)	P. 13
d) Formation Musicale	
e) Cours Musiques Actuelles	
f) Cours particuliers	
g) Relation avec les parents	P. 14
<u>D) Enseignement de la Danse</u>	
1) Petite Enfance	

a) Eveil b) Initiation c) Finalité (diffusion)	P. 15
2) Cursus Danse Classique (à partir du CE2) a) Le cursus b) Finalité (diffusion)	P. 16
3) Cursus Danse Modern Jazz (à partir du CE2) a) Le cursus b) Finalité c) Cumul avec la Danse Classique	
4) Evaluations a) Eveil et Initiation b) Danse Classique c) Danse Modern Jazz d) Relation avec les parents	P. 17
<u>E) Enseignement du Dessin</u>	P. 18
1) Petite Enfance 2) Enfants et Ados 3) Adultes 4) Finalité 5) Evaluations et relation avec les parents	P. 19
<u>F) Une école tournée vers l'extérieur</u>	P. 20
- Interventions en crèche et en milieu scolaire 1) Musique ➤ Ecoles Maternelles ➤ Ecoles élémentaires 2) Danse	
<u>G) Evaluation et analyse des prévisions du précédent Projet Pédagogique</u>	
<u>H) Calendrier annuel</u>	P. 22
1) Période scolaire 2) Principaux événements annuels 3) Congés scolaires (projets et stages)	P. 23
<u>I) Perspectives et projections</u>	P. 24
1) Sociologie de nos élèves 2) Disciplines à développer ➤ Ensemble à cordes ➤ Musiques du Monde « pour les jeunes » ➤ Atelier Rock ➤ Improvisation 3) Nouvelles disciplines à consolider 4) Nouvelles disciplines potentielles et réflexions en cours	P. 25
Annexes (programme de FM)	P. 26
	P. 27

B) Préambule

L'EMMDD d'Obernai est un établissement public communal d'enseignement artistique, spécialisé dans la musique, la danse et le dessin.

Ses ambitions portées par la Ville d'Obernai ainsi que ses capacités en termes de locaux, de moyens humains, financiers et matériels lui permettent d'accueillir à la fois des enfants, des adolescents et des adultes, bénéficiant d'une large offre de formation dans ces 3 spécialités.

Le présent Projet Pédagogique se veut être au service des élèves de l'établissement et de leurs professeurs, selon quatre axes prioritaires et interdépendants que sont :

1) La consolidation de l'accueil des plus jeunes

Il s'agit de s'assurer que les nouvelles générations soient sensibilisées à la pratique des arts et à la découverte des différentes disciplines offertes à l'apprentissage au sein de l'EMMDD.

Les efforts de ces dernières années dans cette direction, notamment grâce aux interventions de nos professeurs au sein du Pré'O, auprès du Relais des Assistantes Maternelles, au travers de différentes actions menées en direction des enfants des écoles élémentaires de la Communauté de Commune du Pays de Sainte-Odile et des villages alentours et, plus récemment, les interventions hebdomadaires de notre professeur d'Eveil Musical (dumiste) dans les écoles maternelles d'Obernai, ont permis d'affirmer notre légitimité dans ce domaine, légitimité qu'il s'agit de consolider.

2) La diffusion / la communication

La communication vers l'extérieur de toutes les actions menées au sein de l'établissement (tant en musique, qu'en dessin ou en danse) doit impérativement être soutenue et encouragée.

Les moyens à disposition pour assurer une diffusion la plus large possible se déclinent en campagnes d'affichage, en annonces dans les journaux locaux, en distribution d'affichettes aux enfants des écoles et dans les endroits stratégiques tels que, par exemple, le hall de la médiathèque municipale.

Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux sont autant d'outils à ne pas négliger en tant que canal de diffusion d'informations. Dans ce registre, on peut compter sur la page Facebook de l'EMMDD (infos relayées sur la page Facebook de la Ville d'Obernai) ainsi que l'agenda partagé (version papier et internet) de l'Office du Tourisme du Pays de Sainte Odile, relayé à son tour sur le site internet de la Ville, sans oublier l'application Obernai pour téléphones mobiles. L'opportunité d'ouvrir un compte Instragram est à l'étude.

3) La pérennisation

Le renforcement de l'accueil des plus jeunes et la diffusion sont les éléments essentiels à une garantie de visibilité et à un nombre de nouvelles inscriptions constant, voir en progression.

La qualité de l'enseignement et des différents projets menés par l'ensemble du corps enseignant en sont le moteur principal étant entendu que les cursus proposés s'entendent principalement à moyen et long terme.

4) Finalité du Projet Pédagogique

Le projet pédagogique de l'EMMDD n'a de sens que si l'on garde constamment à l'esprit de distiller au sein de l'école la notion de plaisir de la pratique artistique.

On veillera à agir avec bienveillance auprès des élèves, quel que soit leur niveau ou leur degré d'exigence en termes de capacités techniques, tout en posant un cadre dans lequel s'inscrivent tous les acteurs de cette belle ambition de la transmission du savoir et de la pratique artistique.

C) Enseignement de la Musique

1) Petite Enfance

a) Eveil et Initiation

L'EMMDD accueille les plus jeunes dès l'âge de 3 ans.

Néanmoins, le cursus d'apprentissage de la petite enfance n'est conditionné ni par le niveau des enfants ni par leur âge mais en fonction de leur situation scolaire respective à la rentrée scolaire, ceci afin de garantir une approche de la musique avec un langage compris et appréhendé de la même manière par tous les enfants au sein d'un même groupe.

La répartition des groupes se décline donc selon le schéma suivant :

Niveau scolaire	Nom du cours	Durée hebdomadaire du cours
Petite section maternelle	Graine d'artiste	45 minutes (avec 1 parent)
Moyenne section maternelle	Eveil 1	1h00
Grande section maternelle	Eveil 2	1h00
Cours Préparatoire	Initiation	1h30

- **Le cours Graine d'Artistes** est un cours collectif où chaque enfant est impérativement accompagné par un parent pendant le cours.

Dans le but de favoriser l'apprentissage et l'inventivité de manière ludique, le parent, avec son enfant, s'appuyant sur des expériences sonores, des comptines, de l'écoute et de la mise en scène musicale, etc... sera sensibilisé à :

- associer le langage verbale, musical et corporel
- prendre conscience de son corps
- appréhender l'espace
- vivre des expériences sensorielles et sonores
- appréhender des règles sociales
- accompagner la socialisation du jeune enfant

- **Les cours d'Eveil** favorisent la découverte de l'univers sonore dans sa globalité par des expériences ludiques rythmiques et musicales en s'appuyant sur l'instrumentarium complet et les chants proposés. Une première approche des codes d'écriture musicale sera également proposée aux enfants.

- **Le cours d'Initiation** prépare l'enfant à la pratique instrumentale proprement dite en approfondissant les prémices de la compréhension d'une partition tout en maintenant l'aspect ludique de découverte des instruments au travers d'écoute et « d'analyse » d'œuvres musicales en rapport, permettant de favoriser la reconnaissance auditive des instruments et de leurs timbres, de formules rythmiques (notion de vitesse et de pulsation), de nuances, etc...

b) Découverte Instrumentale

Les élèves du cours d'Initiation (enfants du Cours Préparatoire) ont la possibilité de découvrir les instruments enseignés à l'EMMDD grâce aux interventions, pendant le cours, des professeurs d'instruments et (ou) de leurs élèves respectifs.

Néanmoins, ils peuvent également bénéficier du cursus « **Découverte Instrumentale** » (DI), complémentaire au cours d'Initiation.

Le principe :

1. **Durant le mois d'octobre** (jusqu'aux vacances de la Toussaint) **tous les élèves du cours d'Initiation doivent passer au moins 1 fois chez tous les professeurs d'instrument**
 - Le passage se préparera durant le mois de septembre
 - Les professeurs auront la liste des élèves et pourront vérifier (et nous informer) que tout le monde est bien passé
2. **A l'issue de cette période, les familles sélectionnent 4 instruments qui seront découverts durant l'année.**

Périodes de « Découverte Instrumentale » proprement dite (cours hebdomadaires) :

- 1) Entre la Toussaint et Noël
 - 2) De début janvier aux vacances de février
 - 3) Des vacances de février aux vacances d'avril
 - 4) De la fin des vacances d'avril à fin mai
3. **Arrivé au mois de juin, les élèves auront la possibilité** (aussi en fonction des disponibilités des professeurs) **de retourner voir l'un ou l'autre instrument** de la liste des 4 choisis, ou un instrument hors liste des 4 choisis.

2) Cursus de base

Dès la première année, l'enseignement instrumental proprement dit (en cours individuels) est complété par la Formation Musicale (voir chapitre 9a) et par la Pratique Collective (voir chapitre 6).

Sauf cas exceptionnels (laissés à l'appréciation du Directeur et du professeur concerné), l'enfant pourra envisager le début de l'apprentissage d'un instrument de musique à partir de l'âge de 7 ans (enfants en CE1).

L'apprentissage se déclinera principalement en 3 cycles d'une durée indicative de 4 années chacun. Ceci étant, le passage d'un cycle à l'autre ne sera pas prioritairement conditionné par le nombre d'années mais bel et bien par la capacité de l'élève à passer dans le cycle suivant, selon l'appréciation du professeur, respectant ainsi l'évolution de l'élève et son rythme de progression personnel (voir chapitre 10b).

Cycles d'enseignement instrumental	
<i>Cours individuels</i>	
Cycle	Durée hebdomadaire du cours
1 ^{er} cycle	30 minutes
2 ^{ème} cycle	45 minutes
3 ^{ème} cycle	1 heure

3) Cursus pré-ados et ados débutants

Pré-ados : 9-12 ans / Ados : à partir de 13 ans

Au-delà des critères d'âge et préférant privilégier le concept de « maturité » de l'enfant, on distinguera surtout les enfants du primaire et les collégiens.

Ainsi, les pré-adolescents et les adolescents désirant débiter dans l'apprentissage d'un instrument de musique suivent le même principe de progression par cycles que les élèves du « Cursus de base » (voir plus haut) et bénéficient de cours de Formation Musicale adaptés (voir chapitre 9b).

4) Cursus Adultes

Les adultes désirant débiter dans l'apprentissage d'un instrument de musique bénéficient d'un cursus de Formation Musicale dédié (optionnel).

Il n'est pas imposé aux adultes une progression par cycles. Néanmoins, les professeurs veillent à informer la Direction du niveau indicatif de leurs élèves, permettant d'apprécier globalement le niveau de tous les élèves de l'EMMDD afin de pouvoir constamment adapter l'offre notamment en matière de Pratiques Collectives.

5) Cursus Musiques Actuelles

Le cursus « Musiques Actuelles » donne la possibilité aux élèves pratiquant un instrument dit de « musique actuelle » (ou permettant la pratique de celle-ci), de bénéficier d'un cursus complet et adapté.

De manière générale, les élèves concernés bénéficient des mêmes conditions de parcours instrumental (par cycles) que les élèves inscrits dans le cursus de base ou dans le cursus adulte.

L'intégration dans le cursus Musiques Actuelles suppose l'adhésion de l'élève à toutes ses composantes, à savoir (en plus du cours individuel d'instrument) :

- Participation active et régulière à un atelier de pratique collective en rapport tel que :

- L'atelier Rock
- L'atelier Jazz
- L'atelier « musiques du monde »
(liste non exhaustive)

- Culture des Musiques Actuelles (voir chapitre 9e)

A noter : Tout élève qui le souhaite, même hors cursus, peut assister à ce cours moyennant les connaissances minimales requises pour appréhender ce cours.

6) Pratiques collectives

Sans négliger la mission de base d'un établissement comme le nôtre (à savoir dispenser un enseignement technique permettant à l'élève d'acquérir une maîtrise reconnue de son instrument) et dans le respect du schéma national d'orientation pédagogique, il est posé le principe absolu suivant :

Tout élève bénéficiant d'un enseignement instrumental au sein de l'EMMDD (hors cursus particulier) se doit d'avoir au moins une pratique collective régulière sur l'année.

Ceci étant et dans un souci d'ouverture de l'EMMDD vers les Pratiques Amateurs, **il est tout à fait possible de s'inscrire uniquement à un cours de Pratique Collective sans être inscrit dans un cours individuel d'instrument.**

Selon les cas, l'offre globale de pratique collective peut faire l'objet d'un réajustement annuel ou en cours d'année (suppression d'un cours, créneaux supplémentaires, création d'une nouvelle discipline, etc...) en fonction de la demande, des effectifs et du niveau global des élèves inscrits.

De manière générale, on distingue essentiellement les 3 catégories de Pratiques Collectives suivantes :

a) Transversale

On entend par « Pratique Collective Transversale » la pratique de son instrument au sein d'une formation pluri-instrumentales qui peut être prise en charge par le professeur de l'élève ou par un professeur d'une autre discipline ayant comme spécialité cette pratique instrumentale collective comme, par exemple :

- Musiques du Monde (professeur d'accordéon)
 - Orchestre des jeunes (professeur de saxophone)
 - Orchestre à cordes (professeur de violon ou de violoncelle)
- (liste non exhaustive)*

b) Mono-Instrumentale

A minima, il peut être proposé une pratique collective mono-instrumentale au sein des différentes classes (ex. : ensemble de flûtes traversières, ensemble de saxophones, etc...). Celle-ci est par ailleurs cumable avec toute autre pratique collective (transversale ou chorales).

c) Les Chorales

➤ Chorales Enfants (7-9 ans) et Ados (9-13 ans) :

Pratique collective obligatoire pour tout élève instrumentiste débutant.

Si l'élève a le niveau instrumental pour participer à une autre pratique collective, il peut être dispensé de la chorale mais il peut également poursuivre cette activité, en plus ou à la place de toute autre pratique collective.

Voir également le chapitre 7b « Pratique collective seule »

➤ Chorale Jazz-Gospel :

Cette activité est réservée aux élèves à partir de 16 ans et adultes.

Au même titre que les autres pratiques collectives, il est possible de s'inscrire uniquement à la chorale Jazz-Gospel, avec ou sans Formation Musicale. Si aucune connaissance musicale ou vocale n'est requise pour cette discipline, l'accent est particulièrement mis sur la prononciation, la rythmique, l'intonation et le style liés à ce répertoire spécifique.

➤ Atelier Lyrique

Exclusivement réservé aux élèves adultes, l'Atelier Lyrique est étroitement lié à la classe de chant lyrique. A ce titre, seule le (la) professeur de chant lyrique sera à même (après audition et entretien avec l'élève demandeur) d'accepter des élèves non-inscrits en classe de chant lyrique.

Comme son nom l'indique, le répertoire de base de cet atelier s'appuie sur le travail en groupe (chœurs d'opéras, duos, trios, etc...) ; travail possiblement préparé en amont à l'occasion des cours individuels de chant lyrique.

7) Cursus particuliers

En terme de cursus, soucieux de répondre au mieux aux demandes de tout élève souhaitant intégrer l'EMMDD, chacune d'entre elles sont étudiées et mises en œuvre (ex. : remise à niveau, préparation au concours d'entrée au Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg, etc...) dans la limite de créneaux disponibles chez les professeurs concernés.

Néanmoins, il y a lieu de distinguer 2 cursus particuliers qui sont :

a) Cours d'instrument sans FM

La Formation Musicale faisant partie intégrante du triptyque de base (Cours individuel d'instrument / FM / Pratique Collective) on notera les 2 cas particuliers suivants :

- A l'issue du 2^{ème} cycle de Formation Musicale, l'élève est invité, s'il le souhaite, à approfondir son apprentissage par des cours d'Harmonisation, ou toute autres options que sont la MAO ou la Culture des Musiques Actuelles.
- Il n'est pas prévu que l'on puisse suspendre les cours de FM avant la fin de leur 2 cycles respectifs.
Néanmoins en cas de « force majeure » et en dernier recours, il peut être envisagé de ne plus suivre, provisoirement ou définitivement, les cours de Formation Musicale qui seront repris partiellement à l'occasion des cours individuels d'instruments et selon les besoins des répertoires abordés.
Dans tous les cas, ce recours se fera obligatoirement en concertation avec le (la) professeur de Formation Musicale, le (la) professeur d'Instrument et le Directeur qui est le seul habilité à avaliser cette décision.

b) Pratique collective seule

Il est possible, moyennant un écolage adapté, de s'inscrire à l'EMMDD uniquement pour une (ou plusieurs) Pratique Collective.

Le professeur concerné, à l'occasion d'un « cours d'essai », déterminera si le niveau instrumental et l'âge de l'élève sont compatibles avec le niveau général et la dynamique du groupe en question, exception faite de la Chorale Jazz-Gospel pour laquelle aucun niveau particulier n'est requis (voir chapitre 6c).

L'EMMDD publie tous les ans son offre en termes de Pratiques Collectives.

Elle peut être amenée à en créer de nouvelles en cours d'année. La promotion de ces ateliers se fera essentiellement par affichage, publication dans les journaux locaux et annonce sur la page Facebook de l'EMMDD.

8) Finalité (diffusion)

Au-delà de l'intérêt purement pédagogique de l'offre déclinée dans les chapitres précédents, la finalité de toute pratique musicale étant de se produire en public, individuellement ou en groupe, il sera régulièrement proposé aux élèves de participer à des auditions, concerts et autres projets d'animation musicale organisés à l'initiative du professeur, de la Direction (dans le cadre de projets spécifiques) ou par la Ville comme par exemple la Fête de la musique, la Fête du printemps, l'inauguration du Marché de Noël, les cérémonies patriotiques des 11 novembre et 8 mai, etc... (liste non exhaustive).

9) Formation Musicale

Anciennement appelée « Solfège », la Formation Musicale (avec la Pratique Collective) est le complément indispensable à la formation globale du musicien.

Ce cours s'attache à permettre aux élèves de découvrir l'univers musical dans sa globalité (notions de style, d'évolution et d'histoire de la musique) et d'acquérir les bases théoriques permettant la compréhension et l'appréhension de la partition afin d'offrir une ouverture d'esprit globale et de permettre à l'élève futur musicien de s'intégrer au milieu d'autres musiciens.

Si cette discipline s'attache à donner les clés de la lecture et de la compréhension de la partition, il n'en demeure pas moins que le professeur d'instrument y a un rôle majeur à jouer, étant entendu que les besoins ne sont pas les mêmes d'un élève à l'autre (surtout en termes de lecture des notes) selon que l'on pratique tel ou tel instrument de musique (notions de tessitures et de difficultés techniques).

L'EMMDD propose à ses élèves une offre complète et adaptée répartie sur différents cursus :

a) Cursus Enfants

Le Cursus Enfants (à partir du CE1), indépendant du Cursus Instrumental, se décline en 2 cycles de formation :

- 1^{er} cycle : durée indicative de 4 années (1C1, 1C2, 1C3, 1C4) / 1h00 de cours par semaine
- 2^{ème} cycle : durée indicative de 4 années (2C1, 2C2, 2C3, 2C4) / 1h15 de cours par semaine

La formation est réputée « complète » et achevée à l'issue du niveau 2C4.

Sauf dérogation exceptionnelle obligatoirement avalisée par la Direction, en concertation avec les parents ainsi que les professeurs de FM et d'instruments, il n'est pas autorisé de quitter le Cursus avant son terme.

b) Cursus pré-ados et ados

Ce Cursus est prévu notamment pour les élèves à partir de 9 ans n'ayant aucune connaissance musicale et débutant leur formation instrumentale.

Il se décline en 6 années de formation selon les équivalences suivantes en termes de contenu :

Cursus Ado (durée hebdomadaire du cours)	Equivalence Cursus Enfants
FM Pré-Ado 1 (1h00 de cours par semaine)	1C1 + 1C2
FM Pré-Ado 2 (1h00 de cours par semaine)	1C3 + 1C4
FM Ado 1 (1h30 de cours par semaine)	1C1 à 1C4
FM Ado 2 (1h30 de cours par semaine)	2C1 à 2C4

Suivant le tableau d'équivalence et après avis des professeurs de FM, pour des raisons éventuelles d'organisation pratique et d'emploi du temps, il est possible de basculer du Cursus Ados vers le Cursus Enfants et inversement (dans une limite raisonnable et acceptée de différence d'âge).

A l'issue du cours Pré-Ado 2, les élèves réintègrent le cursus de base (2C1 à 2C4).

Pour des raisons de cohérence de groupes en termes de nombre d'élèves (âges et niveau en rapport) et après avis favorable de la Direction, les professeurs peuvent être amenés à proposer des créneaux horaires regroupant des élèves du Cursus Ados et du Cursus Enfants.

c) Cours Adultes (et « grands ados »)

La Formation Musicale pour Adultes se décline en « modules thématiques » adaptés aux besoins des élèves, certains étant débutants, d'autres ayant besoin d'une remise à niveau ou d'approfondir certaines connaissances spécifiques comme, par exemple, la compréhension de la partition, la formation de l'oreille ou encore le lien entre partition et instrument de musique (liste non exhaustive). En conséquence, un élève pourra s'inscrire dans un ou plusieurs modules de son choix.

Selon le degré de difficulté et en fonction du nombre d'élèves concernés, il sera ainsi proposé des modules d'1/2 heure ou d'1 heure hebdomadaire chacun.

d) Finalité (connaissances)

Voir tableau indicatif des connaissances acquises par Cycles en document annexe.

e) Cours particuliers

➤ FM seule

Il est possible (moyennant un écolage spécifique) de s'inscrire uniquement en Formation Musicale qui devient alors la discipline principale de l'élève.

Les règles de concordance de niveau et d'âges en rapport s'appliquent de la même manière que dans les cursus cités plus haut.

➤ FM + Pratique Collective

Il est possible (moyennant un écolage spécifique) de s'inscrire en FM et en Pratique Collective sans cours individuel d'instrument (voir chapitre 7b pour les conditions d'accès aux cours de Pratique Collective et le sous chapitre précédent « FM seule » pour les conditions d'accès aux cours de FM sans cours d'instrument).

➤ Modules complémentaires

En fonction de la disponibilité des professeurs et des demandes exprimées, il pourra être proposé des « Modules complémentaires » thématiques sous forme de stages, ou de manière hebdomadaire.

Ces modules s'adressent en priorité aux élèves ayant une difficulté particulière (lecture de notes, lecture rythmique, compréhension d'un aspect théorique, etc...) ainsi qu'aux élèves ayant achevé leur cursus de Formation Musicale et désireux d'aller au-delà dans une logique de création (écriture, harmonisation, etc...)

➤ Culture des Musiques Actuelles

Ce cours magistral est également ouvert aux élèves qui ne sont pas inscrits dans le Cursus Musiques Actuelles et ayant achevé l'ensemble du Cursus de Formation Musicale.

Concernant les élèves adultes hors Cursus Musiques Actuelles, il sera proposé un cours d'essai afin de déterminer leurs connaissances et d'en apprécier la pertinence.

Le cours Culture des Musiques Actuelles s'attache à mettre l'accent sur les spécificités de l'écriture dite « des musiques actuelles », leurs origines, leur compréhension, leurs désignations et codes spécifiques ainsi que leur évolution, le tout placé dans le contexte historique de l'évolution des musiques actuelles depuis les musiques primitives africaines jusqu'aux styles plus actuels en passant par cette période charnière qu'est l'apparition du blues et du gospel.

➤ MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

La MAO pouvant relever d'un champ d'application très large en termes de demandes des élèves, de supports logiciels et de supports techniques, il est proposé, au moment de l'inscription, un échange entre les élèves intéressés et le (la) professeur(e) afin de déterminer la pertinence de la demande en rapport avec les moyens techniques et pédagogiques proposés par l'EMMDD.

Ce cours est accessible aux élèves inscrits en cours instrumental ainsi qu'aux élèves non-inscrits en cours instrumental moyennant un écolage spécifique.

10) Evaluations de l'Enseignement de la Musique

a) Petite Enfance

Les cours Graine d'Artistes, Eveil 1, Eveil 2 et Initiation étant dépendant du niveau scolaire de l'enfant et non de son « niveau musical », il n'y a aucun principe d'évaluation mis en place pour ces cours.

b) Cours de base et Ados débutants (évaluations instrumentales)

Evaluation continue

Les élèves ne prétendant pas au passage dans le cycle supérieur bénéficient d'une évaluation continue par leurs professeurs respectifs qui apprécient l'évolution de leurs progrès.

S'ils l'estiment nécessaires, les professeurs peuvent organiser des examens internes ponctuant chaque année scolaire.

Tous les élèves participent (à minima) aux auditions de fin d'année et à toute autre audition ou projet de concerts des élèves, leur permettant d'avoir des objectifs de travail réguliers, d'être confronté (et de fait, s'habituer) au public et d'acquérir l'assurance nécessaire dans la maîtrise de l'instrument pratiqué.

Examen de Passage de cycle

Seuls les élèves ayant le niveau requis seront présentés par leurs professeurs respectifs aux évaluations de passage de cycle.

De ce fait, il s'agira d'une évaluation confirmant la capacité de l'élève à évoluer dans le cycle supérieur.

Ceci étant, si le professeur le juge nécessaire, tout élève pourra être présenté aux évaluations afin de lui faire prendre la mesure de son niveau réel, permettant de prendre conscience des progrès restant à réaliser après avis du jury.

Le passage dans le cycle suivant est sanctionné par une mention allant d'Assez-Bien à Très-Bien, voir Félicitations du Jury.

En cas de niveau jugé insuffisant, il sera proposé à l'élève de repasser l'examen l'année suivante.

A l'issue du 3^{ème} cycle, les candidats se voient délivrer le CEM de l'EMMDD (Certificat d'Etudes Musicales) avec une mention.

Contenu des épreuves de passage de cycle :

Cycle	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3
Fin du 1 ^{er} cycle	Pièce instrumentale imposée commune à tous les élèves dans le cycle	Pièce instrumentale au choix parmi le répertoire de l'élève (niveau en rapport)	- Déchiffrage (facultatif) - Lecture de notes en rythme (sur un extrait de l'épreuve 1 ou 2)
Fin du 2 ^{ème} cycle	Pièce instrumentale imposée commune à tous les élèves dans le cycle	Pièce instrumentale au choix parmi le répertoire de l'élève (niveau en rapport et style différent)	- Déchiffrage - Lecture de notes en rythme (sur un extrait de l'épreuve 1 ou 2)
Fin du 3 ^{ème} cycle (CEM)	Pièce instrumentale imposée commune à tous les élèves dans le cycle	Pièce instrumentale imposée de style différent (peut être différente pour chaque candidat(e)).	- Etude du dossier de l'élève (cours suivis, notamment en pratiques collectives) - Déchiffrage - Petit entretien avec l'élève pour appréhender la suite de son parcours

Barème de notation :

Epreuve	Barème
Epreuve 1 et 2 (note globale)	note sur 10
Déchiffrage	note sur 5
Lecture de notes en rythmes / Etude du dossier	note sur 5
Total	note sur 20

Critères d'attribution des mentions :

Notes	Mention
Entre 17/20 et 20/20	Mention Très-Bien
Entre 14/20 et 16/20	Mention Bien
Entre 11/20 et 13/20	Mention Assez-Bien

Les notes ne sont pas communiquées aux candidats.

Elles servent uniquement à faciliter (le cas échéant) le choix de la mention attribuée.

A l'issue des épreuves, les candidats bénéficient de l'analyse du jury (à l'occasion d'un entretien) sur leur prestation, les aspects techniques, l'interprétation, le respect de la partition, du style, etc... et de conseils sur les axes de travail futur à mettre en œuvre.

Modalités :

Le professeur détermine (en concertation avec les élèves et le Directeur) la date de l'examen et se charge de trouver un membre du jury de la spécialité (même instrument ou famille d'instruments, au sein de l'EMMDD ou venant de « l'extérieur »). Ce choix est obligatoirement validé par le Directeur.

Les membres du jury sont composés :

- du Directeur
- d'un spécialiste de la discipline ou de la famille d'instruments concernés
- du professeur de l'élève (pour avis sur le parcours de l'élève)
- toute autre personne dont la présence peut se révéler pertinente

Les candidats aux examens ont 6 semaines effectives (hors congés scolaires) pour préparer leurs épreuves et bénéficient, selon les besoins, d'un accompagnement piano (pour le travail en amont et durant l'épreuve instrumentale).

Les épreuves se déroulent à huis-clos (sans public ni parents d'élèves). Les autres élèves de la discipline concernée sont néanmoins autorisés à assister aux épreuves.

Si les conditions le permettent, les épreuves de fin de 3^{ème} cycle peuvent se dérouler en public.

Finalité :

Les parents qui le souhaitent sont invités à assister à l'entretien qui a lieu à l'issue des épreuves.

Le Directeur confirme à l'élève son « passage » dans le cycle suivant et informe les parents du corollaire de ce passage, notamment en termes de durée du cours hebdomadaire et de l'écologie qui en découle.

c) Cursus Adultes (évaluations instrumentales)

Pour les élèves du Cursus Adultes, l'évaluation repose sur la seule volonté exprimée par les intéressés. Leur niveau fera essentiellement l'objet de l'appréciation des professeurs respectifs qui communiquent au Secrétariat (à des fins statistiques) le cycle indicatif dans lequel se situent ces élèves.

d) Formation Musicale

Etant entendu qu'en Formation Musicale les connaissances de l'élève conditionnent la possibilité d'acquérir encore plus de connaissances, une épreuve d'évaluation validant les acquis peut être organisée (sous forme de contrôle continu ou d'évaluations ponctuelles).

Ces épreuves ont pour but de mettre en évidence d'éventuelles lacunes qu'il s'agira de combler avant de prétendre à passer dans le niveau supérieur (année ou cycle).

Les professeurs respectifs organisent et prévoient la nature des épreuves en fonction du contenu des cours effectivement dispensés durant l'année écoulée et évaluent (prenant éventuellement l'avis du Directeur) le niveau effectif de l'élève.

Toute décision amenant l'élève à refaire son année sera systématiquement justifiée et expliquée à l'élève ainsi qu'à ses parents.

Le passage dans le cycle supérieur est, quant à lui, conditionné par l'assurance d'une maîtrise globale de la théorie et son application en référence au programme officiel (voir document en annexe).

e) Cursus Musiques Actuelles

S'agissant essentiellement de grands ados et d'adultes, il n'est pas prévu d'évaluations pour ce cursus.

f) Cursus particuliers

Hormis en Formation Musicale (voir le chapitre 10d), les autres disciplines concernées par les Cursus particuliers ne font pas l'objet d'une évaluation.

g) Relation avec les parents

Bulletin de suivi (envoyé aux parents d'élèves) :

- Eveil et Initiation musicale : 1 bulletin durant l'année scolaire (fin d'année scolaire)
- Formation Instrumentale : 2 bulletins durant l'année scolaire (début février et fin d'année scolaire)
- Formation Musicale : 1 bulletin durant l'année scolaire (fin d'année scolaire)

Entretiens/rencontres :

Dans la limite d'un temps raisonnable, le professeur est disponible à l'issue du cours pour s'entretenir brièvement avec le parent ou le responsable venu chercher l'élève.

Tout professeur peut prendre l'initiative de contacter les parents d'élèves s'il le juge nécessaire.

Un moment de rencontre « parent/professeur » peut être organisé notamment pour les élèves inscrits en cours collectifs quelle que soit la discipline.

D) Enseignement de la Danse

1) Petite Enfance

L'accueil des plus jeunes est assuré à partir de l'âge de 4 ans (Moyenne Section Maternelle).

Respectant l'évolution physiologique de l'enfant, 4 groupes de niveau permettent la découverte du corps en mouvement afin de préparer celui-ci à entrer, dès l'âge de 8 ans (CE2), dans l'apprentissage proprement dit de la danse classique.

Il n'est pas obligatoire de suivre tout le parcours depuis l'Eveil 1.

Par exemple : Un enfant du CP peut (et va) intégrer directement le cours d'Initiation 1 sans avoir suivi l'enseignement des cours d'Eveil.

a) Eveil

Intitulé du cours (et niveau scolaire correspondant)	Durée hebdomadaire du cours
Eveil 1 (<i>enfants en Moyenne Section Maternelle</i>)	45 minutes
Eveil 2 (<i>enfants en Grande Section Maternelle</i>)	45 minutes

Les cours d'éveil ont pour but la découverte de la danse dans sa globalité (pas de spécificité « danse classique » ou « danse modern jazz » à ce stade de l'apprentissage).

Axé sur la perception, la localisation dans l'espace et la mobilité du corps, l'exploration de la musique au service du mouvement en sera le prétexte (écoute et reconnaissance du son des différents instruments, travaille sur le rythme, le tempo et les différentes dynamiques).

Durant ces 2 années, les élèves vont essentiellement expérimenter la notion d'espace (apprendre à se placer dans un espace donné, observer et prendre conscience du corps dans l'espace) mais également apprendre à partager cet espace avec les autres relevant d'une notion importante dans la pratique collective (encourager et proposer des activités en groupe, observer les camarades, partager et écouter).

Placées au centre de ces cours, la créativité et l'imagination des enfants sont notamment sollicitées pour développer leur sens artistique, le tout dans un esprit ludique.

b) Initiation

Intitulé du cours (et niveau scolaire correspondant)	Durée hebdomadaire du cours
Initiation 1 (enfants au Cours Préparatoire - CP)	1 heure
Initiation 2 (enfants au Cours Élémentaire 1 - CE1)	1 heure
Initiation (CP + CE1) *	1 heure

* En fonction du nombre d'élèves dans ces 2 catégories d'âge

Durant ces 2 années d'Initiation, les élèves prennent connaissance des fondamentaux techniques de la danse, tout en continuant à approfondir les différentes notions abordées en classe d'éveil.

Les exercices restent néanmoins ludiques pour éveiller l'intérêt chez l'enfant et permettre l'intégration sans difficultés des élèves qui débuteraient dès le cours d'Initiation.

Certains aspects (notamment la notion d'espace avec l'apprentissage des formes, des volumes et des niveaux) y sont développés ainsi que la coordination motrice, l'équilibre et le travail des sauts.

De nouvelles compétences ont également intégrées comme le maintien du dos, l'aplomb et les changements de poids du corps.

Enfin, les cours d'Initiation permettent de faire évoluer les élèves sur le plan artistique (travail des émotions, intention du mouvement, partage avec les camarades) facilitant ainsi la transition vers l'entrée en 1er Cycle de danse classique ou de danse modern jazz.

c) Finalité (diffusion)

Au-delà du contenu pédagogique des cours, leur objectif vise également la préparation d'un « spectacle annuel ».

Il est également proposé, à la discrétion du (de la) professeur, des moments privilégiés, pendant les cours, auxquels les parents peuvent assister.

2) Coursus Danse Classique (à partir du CE2)

a) Le Coursus

C'est à partir du CE2 (à l'âge de 8 ans) que les enfants peuvent débuter dans l'apprentissage de la danse classique.

Conformément au Schéma National d'Orientation Pédagogique de la Danse, le Coursus se compose de 3 cycles d'une durée indicative de 4 ans et répartis comme suit :

Cycle	Durée hebdomadaire
1 ^{er} cycle (à partir du CE2)	Année 1 : 1h15 / à partir de l'année 2 : 1h + 1h15
2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	2 x 1h30
Adultes	1h30

Pour des questions de cohérence de groupe, de niveau réel des élèves et d'organisation du planning d'occupation du studio de danse, le (la) professeur(e) peut être amené(e) à proposer des cours regroupant plusieurs niveaux comme, par exemple, 2D3 + 2D4.

b) Finalité (diffusion)

Au-delà du contenu pédagogique des cours, leur objectif vise également la préparation d'un « spectacle annuel ».

Il est également proposé, à la discrétion du (de la) professeur(e) et tout au long de l'année, d'autres moments de présentations chorégraphiques à destination essentiellement des parents et familles des élèves.

3) Cursus Danse Modern Jazz (à partir du CE2)

a) Le Cursus

Selon le même principe que la Danse Classique, c'est à partir du CE2 (à l'âge de 8 ans) que les enfants peuvent débiter dans l'apprentissage de la Danse Modern Jazz.

La création de ce cursus au sein de l'EMMMDD impose, pour l'instant, une répartition des élèves par tranches d'âge et non par niveau.

C'est ainsi que l'on trouve, pour la rentrée 2025-2026, la répartition suivante :

Dénomination et âge (niveau scolaire)	Durée hebdomadaire
MJ1 (CE2 au CM2)	1h
MJ2 (6 ^{ème})	1h
MJ3* (5 ^{ème} à 3 ^{ème})	1h15
MJ4 (2 ^{de} à Terminale)	1h30
MJ5 (adultes)	1h30

b) Finalité (diffusion)

Voir paragraphe 2b

c) Cumul avec la Danse Classique

Les élèves qui le souhaitent peuvent suivre les cours de Danse Classique et de Danse Modern Jazz.

Les 2 cours hebdomadaires en Danse Classique (à partir du niveau 1D2) restent néanmoins de rigueur.

C'est ainsi que la Danse Classique est considérée comme l'activité principale et que le cours de Modern Jazz est considéré comme une option (avec un tarif adapté et prévu à cet effet).

4) Evaluations

a) Eveil et Initiation

Le cours dans lequel l'enfant est inscrit étant conditionné par son âge (niveau scolaire), la notion de progression à valoriser au travers d'évaluations disparaît de fait.

b) Danse Classique

Plusieurs aspects sont à prendre en compte afin de poser le principe d'évaluation :

- L'évolution et la progression du groupe
- La physiologie et l'âge de l'enfant

- Les acquis techniques de l'enfant
- Le temps de préparation du « Spectacle de danse » annuel
- La notion prioritaire du plaisir de la pratique de la danse classique
- Les contraintes horaires hebdomadaires imposant un rythme très soutenu aux élèves

Considérant ces différents aspects, les élèves sont amenés à présenter, en fin d'année scolaire, la (ou les) variations prévues par les programmes officiels et qui auront été au préalable travaillées en cours. Ces programmes autorisent l'évaluation de l'élève en évolution collective et individuelle.

Un membre du jury extérieur à l'EMMDD et spécialiste de la danse classique sera le garant d'une évaluation objective justifiant le « passage » dans le niveau suivant tout en expliquant individuellement à chaque élève les raisons du choix qui sera fait, appuyé sur des constats à la fois techniques et artistiques.

c) Danse Modern Jazz

Le principe des groupes d'âge prévalant pour cette discipline, il n'est pas prévu de mettre en place un quelconque système d'évaluation basé sur un « examen de passage ».

Ceci étant, et à la discrétion du (de la) professeur(e), il pourra être proposé, aux élèves se détachant notablement du groupe, de rejoindre le groupe d'âge suivant, la décision finale revenant à l'élève qui préférera peut-être rester avec son groupe d'ami(e)s.

La notion de plaisir dans la pratique de cette discipline au sein d'un groupe est très importante pour l'épanouissement de l'élève.

d) Relation avec les parents

En fin d'année, un bulletin reprenant (selon le cas) le résultat de l'évaluation ainsi que les remarques éventuelles du professeur sera envoyé aux parents d'élèves.

Selon les besoins, le (la) professeur(e) peut se rendre disponible entre 2 cours pour répondre à la sollicitation d'un parent ou l'interpeller à propos de son enfant (le cas échéant prendre un rendez-vous pour un entretien plus approfondi).

Que ce soit en Danse Classique ou en Danse Modern Jazz, un cours spécialement dédié aux adultes est proposé dans ces 2 disciplines.

Reprenant les « codes » spécifiques aux 2 disciplines, ces cours sont adaptés à la morphologie et à la relative souplesse des élèves, en étroite observation des capacités effectives des différents élèves dans le groupe, la notion de plaisir dans la pratique de ces disciplines restant le moteur absolu guidant les professeurs.

E) Enseignement du Dessin

Principe de base : La répartition des élèves étant conditionnée par l'âge (niveau scolaire), toute personne qui souhaite s'inscrire en cours de Dessin pourra le faire quelles que soient ses connaissances dans la discipline sans préjudice de n'avoir pas suivi les cours des « niveaux » précédents.

1) Petite Enfance

La découverte des arts plastiques est possible à partir de la Moyenne Section Maternelle selon la répartition suivante :

Intitulé	Niveau scolaire de l'enfant	Durée hebdomadaire
Eveil	Moyenne et Grande section Maternelle	1h00
Initiation	CP – CE1	1h15

Contenu du cours d'Eveil :

Chaque cours est divisé en deux parties :

- Découverte d'un matériau ou d'une technique
- Thème figuratif pour progresser petit à petit

Contenu du cours d'Initiation :

Ce cours propose à la fois des sujets figuratifs et la découverte d'un matériau ou d'une technique. Il a pour but d'installer les premières bases en dessin ainsi que dans l'utilisation de différents matériaux artistiques.

2) Enfants et Ados

Suivant la même logique de « niveaux scolaires » et à la suite des cours d'Eveil et Initiation, on trouve :

Intitulé	Niveau scolaire de l'enfant	Durée hebdomadaire
Atelier d'artistes Enfants	CE2 – CM2	1h30
Atelier d'artistes Ados	à partir de la 6ème	1h45

Contenu de l'Atelier d'Artistes Enfants :

Ce cours vise à renforcer les bases potentiellement déjà acquises (en autonomie ou au sein de l'EMMDD) tout en gardant à l'esprit l'épanouissement de la créativité de chacun.

Les élèves peuvent choisir librement, soit parmi les sujets proposés, soit dans une documentation variée (livres, classeurs, internet) mis à leur disposition toute l'année.

Ils peuvent également apprendre l'utilisation d'une palette de matériaux artistiques et de couleurs (pastels gras et sec, aquarelles, encres, gouaches, acryliques, etc...).

Contenu de l'Atelier d'Artistes Ados :

Que l'élève soit débutant ou plus ou moins « avancé », ce cours aborde une large palette de sujets permettant à chaque élève de compléter ses connaissances en dessin, tout en pouvant évoluer dans son propre style en utilisant la documentation et les nombreux matériaux artistiques mis à sa disposition.

3) Adultes

Est considéré comme adulte toute personne de 18 ans et plus.

Les adultes bénéficient de créneaux spécifiques reprenant les spécificités suivantes :

Intitulé	Spécificité	Durée hebdomadaire
Atelier d'artistes Adultes	Autonomie des élèves	3h00

Ce cours est aussi bien ouvert aux débutants qu'à ceux qui voudraient améliorer leur maîtrise du dessin et des différents matériaux artistiques disponibles (aquarelles, pastels, peinture à l'huile, à l'acrylique, gouaches, fusain, etc...).

Chaque adulte se construit son propre programme avec l'aide du professeur, selon ses motivations et ses objectifs, et ce, durant toute l'année.

4) Finalité

- Petite enfance, enfants et ados : Au-delà de l'aspect purement pictural, diverses autres techniques peuvent également être abordées comme, par exemple, le modelage d'argile et le dessin en plein air (urbain ou nature).

En complément de l'aspect purement pédagogique des cours, plusieurs expositions sont organisées durant l'année. Celles-ci peuvent relever d'une thématique particulière liée à l'actualité culturelle de la Ville, ou faire, par exemple, l'objet d'un « challenge » thématique (sujet ou technique). Chaque élève conserve ses réalisations ou les récupère à l'issue des périodes d'expositions.

- Adultes : Chaque réalisation sera tout simplement emportée par les élèves.

En complément du cours, il peut être envisagé d'organiser la visite d'expositions remarquables (musées, expositions temporaires, etc...).

Pour celles et ceux qui le souhaitent, une période annuelle d'exposition à la Médiathèque Municipale d'Obernai est prévue à cet effet permettant d'exposer au public les réalisations des élèves.

5) Evaluations et relation avec les parents

Malgré la forme collective du cours, le suivi des élèves reste individualisé permettant une progression personnelle de l'élève, à son rythme.

A ce titre et tenant compte de la répartition des élèves par « âge » et non par « niveau », cette dernière notion disparaît et justifie l'absence d'évaluations ou d'examens pour ce cours.

Un bulletin de suivi annuel permettant de valoriser l'évolution personnelle de l'enfant, ainsi que son implication dans le cours, est envoyé aux parents d'élèves en fin d'année scolaire.

Si les parents l'estiment nécessaire, il sera possible de rencontrer le (la) professeur(e) de dessin 10 minutes avant la fin du cours pour répondre à leurs éventuelles questions.

A noter : ces rencontres devront systématiquement faire l'objet d'une prise de rendez-vous en passant par le Secrétariat de l'EMMDD et pourront, si besoin, se tenir à un autre moment.

F) Une école tournée vers l'extérieur

Interventions en crèche et en milieu scolaire

L'équipe pédagogique s'investit régulièrement auprès des établissements scolaires de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et même au-delà (périmètre proche d'Obernai mais hors Communauté de Communes).

On relève plus particulièrement les axes suivants :

1) Musique

- Ecoles maternelles : Interventions hebdomadaires de notre professeur d'Eveil et d'Initiation Musicale (dumiste) dans les écoles maternelles de la Ville :
 - 1^{er} trimestre : Ecoles maternelles du Parc et de Freppel
 - 2^{ème} et 3^{ème} trimestre : Ecole maternelle Pablo Picasso
- Ecoles élémentaires :
 - Interventions régulières des professeurs d'instruments auprès des écoles élémentaires dans le cadre de présentations d'instruments. Celles-ci se font à l'école (écoles hors Obernai) ou dans les murs de l'EMMDD pour les classes des écoles d'Obernai.

2) Danse

A l'occasion de la mise en place des spectacles de fin d'année (cycles 1 à 3 en Danse Classique), il est organisé une représentation scolaire à destination des élèves des écoles élémentaires en âge de pouvoir intégrer la classe de danse à la rentrée scolaire suivante.

Dans la mesure du possible, cette représentation scolaire est systématiquement proposée pour des classes d'Obernai et hors Obernai (Communauté de Communes « élargie »).

A la faveur de la création du département Modern Jazz, se pose la question de l'opportunité de déployer ces représentations scolaires également avec les classes de Modern Jazz.

G) Evaluation et analyse des prévisions du précédent Projet Pédagogique

L'objet principal du précédent Projet Pédagogique étant la pérennisation des effectifs, le renforcement de l'accueil des plus jeunes ainsi que les axes de diffusion et de promotion qu'il s'agissait de développer, on peut noter, sur ces thématiques, plusieurs évolutions positives.

1) Renforcement et pérennisation des effectifs

Quelques chiffres :

Evolution des effectifs globaux en nombre de cours dispensés (équivalent écolages)

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
577	554	545	540	559	599

Evolution des effectifs Petite Enfance Musique

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
54	50	50	50	46	36

Evolution des effectifs en Danse (tous niveaux confondus)

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
130	121	115	122	119	174

Evolution des effectifs en Dessin (tous niveaux confondus)

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
97	93	98	99	94	90

Bénéficiant d'une progression globale certes non linéaire mais néanmoins palpable sur ces dernières années, cet élan positif a été stoppé brutalement par la pandémie et les conséquences des confinements successifs liés au Covid-19.

A noter : l'impact momentané des différents départs à la retraite de certains professeurs (ou simple départ) sur l'évolution des effectifs.

Ceci étant, cette évolution globale des effectifs de l'EMMDD nous conforte dans l'idée que l'esprit distillé au sein de l'école ainsi que le niveau d'exigence porté par le précédent Projet Pédagogique (et renforcé dans cette nouvelle version) portent leurs fruits.

2) Diffusion et promotion de l'EMMDD

Depuis la précédente version du Projet Pédagogique, différents supports de diffusion d'information et de promotion ont été développés s'appuyant notamment fortement sur le numérique.

On notera dans cette catégorie :

- Création d'une page Facebook dédiée à l'EMMDD
- Informations de la page Facebook de l'EMMDD relayées sur les différentes pages Facebook de la Ville d'Obernai
- Diffusion des informations dans l'agenda en ligne de l'Office du Tourisme du Pays de Sainte Odile, agenda lui-même relayé sur le site Internet de la Ville d'Obernai
- Utilisation des différents mailings (en interne ou relayés par les différents établissements scolaires de la Communauté de Communes « élargie »)
- Obernai TV (Web TV locale basée sur le principe de reportages thématiques)
- *Instagram (en cours de réflexion)*

La visibilité des actions de l'EMMDD reste néanmoins un autre point fort des axes de diffusion notamment au travers de la réalisation d'affiches et flyers par le Service Communication de la Ville d'Obernai.

3) Enseignement et pédagogie

Un certain nombre de réajustements ont été mis en œuvre dans l'organisation de certains cours tenant compte des différentes expériences vécues par les professeurs pour une meilleure pertinence de l'offre pédagogique (ajustements, créations, suppressions).

On peut ainsi noter (liste non exhaustive) :

- Ajustement de la durée du cours d'Initiation Musique
- Suppression des modules FM
- Affirmation de la répartition dans les différents cours par « niveau scolaire » et non par âge
- Suppression du cours « Prépa. Bac »
- Abandon de l'idée « ensemble de flûtes à bec » dans les écoles
- Création d'une chorale Jazz/Gospel
- Principe des évaluations
- Etc...

4) Présence dans la Cité et partenariats

S'appuyant notamment sur les ensembles de pratiques collectives existants, l'EMMDD s'attache à être visibles dans et hors la Cité en s'appuyant essentiellement sur 2 principes que sont les interventions musicales à l'occasion des « grand moments » ponctuant l'année ainsi que les partenariats.

On distingue particulièrement :

- Participation à l'inauguration et animation du Marché de Noël (chorales des enfants)
- Participation de l'Atelier Lyrique aux concerts (également décentralisés) de l'Orchestre Philharmonique d'Obernai (en pause depuis le recrutement de notre nouvelle professeure)
- Divers concerts et animations de l'Atelier Musiques du Monde
- Animations dans les EHPAD de la ville
- Concerts de l'Atelier Jazz
- Fête de la Musique
- Spectacles de Danse
- Projet « Violoncellades »
- Concert des professeurs intégré dans la programmation de 13^e Sens (Relais Culturel)
- Participation aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai
- Participation de nos chorales aux concerts de la chorale Obernai Chante
- Etc...

H) Calendrier annuel

1) Période scolaire

De manière générale, l'enseignement hebdomadaire est fonction du calendrier scolaire (répartition des congés scolaires).

La vie globale de l'EMMDD s'organise de la manière suivante :

- Mois d'Avril : mise en place des horaires des cours collectifs pour l'année N+1
- Mois de Mai : réinscriptions
- A partir du mois de juin : ouverture des nouvelles inscriptions
- Fin de l'année scolaire : en même temps que l'Education Nationale (1^{ère} semaine de juillet)

- Fin août et 1^{ère} semaine de septembre : mise en place des emplois du temps (cours individuels)
- Début des cours : 2^{ème} semaine de septembre

Répartition des trimestres :

- 1^{er} trimestre : septembre à décembre
- 2^{ème} trimestre : janvier à mars
- 3^{ème} trimestre : avril à début juillet

2) Principaux événements annuels

- Tous les derniers mercredis du mois (à partir de novembre et jusqu'à avril ou mai) : Auditions libres des élèves
- Décembre : Marché de Noël (chorales des enfants) / Animation de la Fête des personnes âgées / Exposition des classes de Dessin
- Mai-Juin : Spectacle des classes de Danse
- Mai : Violoncellades
- Mai et Juin : Auditions de classes (auditions de fin d'année) / Examens de passages de cycle / Fête de la Musique / Exposition des classes de Dessin
- Tout au long de l'année : Auditions de classes / Animations dans les EHPAD (Berges de l'Ehn et Foyer du Hohenbourg)
- 2 ou 3 fois par an : spectacles des classes d'Eveil et d'Initiation en Musique

3) Congés scolaires (projets/stages)

A l'initiative des professeurs, les élèves de l'EMMDD peuvent participer à divers projets pendant les vacances scolaires (essentiellement vacances de février, vacances d'avril et fin août) en complément de l'enseignement hebdomadaire.

Ces projets peuvent prendre un caractère ponctuel ou générer (ponctuer) un atelier qui pourra également se décliner tout au long de l'année scolaire avec comme objectif un moment de restitution sous forme de concert.

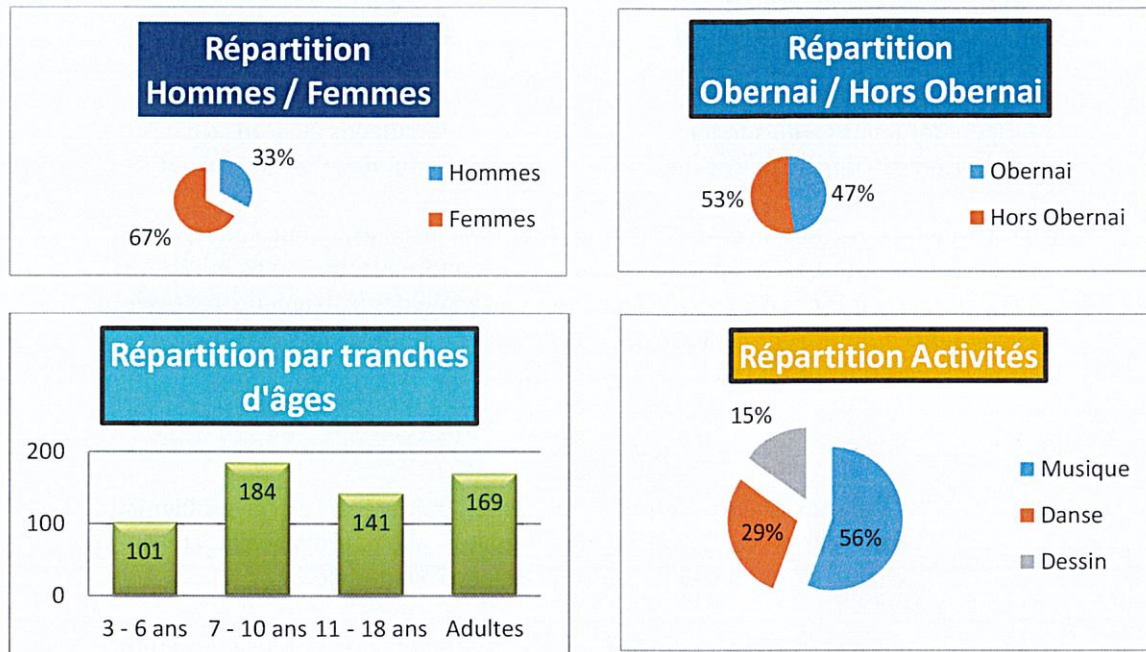
Pour des questions de disponibilité des élèves et de réalisation effective des projets, ceux-ci peuvent également se décliner sous forme de rendez-vous réguliers le samedi.

On distingue essentiellement 2 catégories de projets :

- Projets intra-classes organisés par un professeur pour ses élèves (danse, dessin ou musique)
- Projets transversaux organisés par un ou plusieurs professeurs pour l'ensemble des élèves de l'école, toutes disciplines confondues (âge, intérêt et niveau en rapport)

I) Perspectives et projections

1) Sociologie de nos élèves (année scolaire 2024-2025)



A la lecture de ces graphiques, on peut remarquer :

➤ Une répartition entre les élèves Obernois et les élèves non Obernois en quasi équilibre. Ce constat doit nous amener à penser une communication largement ouverte vers l'extérieur ainsi qu'à imaginer des interventions voir des moments de diffusion, certes hors des murs de l'EMMDD, mais également hors d'Obernai.

- Un équilibre dans le nombre d'élèves de chaque catégorie d'âge montrant, s'il le fallait, que l'offre globale de l'EMMDD reste attractive dans toutes ces tranches d'âge.

Le chiffre relativement bas dans la tranche des 3-6 ans s'explique par le départ à la retraite de notre professeure d'Eveil et d'Initiation Musicale et la fermeture momentanée des cours d'Eveil et d'Initiation à la danse l'an passé.

Le pic dans la tranche d'âge 7-10 ans est, quant à lui, normal pour un établissement comme l'EMMDD, cette catégorie d'âge étant la base de recrutement de toute école de musique, de danse ou encore de dessin.

2) Disciplines à développer

- Ensemble à cordes :

La classe de violon étant composée uniquement d'enfants majoritairement en 1^{er} cycle et de quelques adolescents, celle de violoncelle, à l'inverse, majoritairement d'adultes et de 2 enfants débutants, il s'avère complexe de pouvoir espérer mettre en place un ensemble à cordes (problèmes de disponibilités et créneaux horaires enfants/adultes).

Néanmoins, la volonté étant de tout de même d'y arriver, il s'agira d'encourager toute initiative (peut-être à l'occasion de projets ponctuels) qui irait dans ce sens

➤ Musiques du Monde pour les jeunes :

L'atelier Musiques du Monde adulte fonctionne parfaitement et se produit régulièrement hors des murs de l'EMMDD.

Son équivalent pour les jeunes a eu son moment de gloire dans les années 2017 mais n'a pas réussi à se maintenir à la faveur du départ de ses membres devenus plus grands et quittant Obernai après le Baccalauréat.

Les dernières tentatives de recréer un ensemble se sont soldées, jusqu'ici, par un échec, qui s'explique par le fait que l'école compte beaucoup d'élèves en 1^{er} cycle et beaucoup moins en 2^{ème}, posant la question de l'équilibre à la fois des niveaux ainsi que de la diversité des instruments représentés.

Les années à venir nous permettront, il faut l'espérer, de pouvoir repartir sur cette discipline avec les actuels élèves de 1^{er} cycle qui auront progressés.

➤ Atelier Rock :

Le renouvellement des « grands élèves » prenant du temps, rajouté à cela la problématique de compatibilité des créneaux entre les adultes et les « grands adolescents », cet atelier peine à redémarrer d'autant que la pandémie a stoppé net toute relance éventuelle.

Partie importante du Cursus des Musiques Actuelles (avec les ateliers Jazz et Musiques du Monde), il s'agira de remobiliser les élèves et d'en faire la promotion pour recruter de nouveaux élèves sur ces disciplines.

➤ Improvisation :

Répondant à la fois à une demande de certains élèves et à un réel intérêt pédagogique, ce cours consistant à découvrir et approfondir les bases des techniques d'improvisation est à pérenniser avec une ouverture plus large vers d'autres publics.

3) Nouvelles disciplines à consolider

➤ Chorale Jazz/Gospel :

Cette discipline, ayant connu un succès immédiat et répondant à une forme de pratique artistique ne nécessitant pas obligatoirement de connaissances musicales, fera l'objet d'une attention toute particulière en termes de communication, de promotion et de diffusion.

Il s'agit là véritablement d'une porte d'entrée pour de nouveaux publics dans notre établissement.

➤ Didgeridoo :

S'agissant au départ de permettre à quiconque de découvrir cet instrument et ses techniques de jeu sous forme de mini-stages, force est de constater qu'une réelle demande a émergé pour une pratique plus régulière. Au même titre que la chorale Jazz/Gospel, la pratique du didgeridoo est une véritable porte d'entrée pour de nouveaux publics au sein de l'école.

4) Nouvelles disciplines potentielles et réflexions en cours

Les différentes rencontres et réunions qui ont eu lieu à l'occasion de la réécriture du présent Projet Pédagogique ont mis à jour un certain nombre de questions dont les réponses ou leur mise en œuvre nécessitent une réflexion de fond et un timing dépassant le cadre du calendrier de rédaction du présent projet.

Ainsi, les différents aspects suivants restent ouverts à la fois à la réflexion mais seront également tributaires des prochains départs potentiels à la retraite de certains professeurs :

- Réflexion (en cours) sur le principe d'une évaluation annuelle des élèves en dehors des examens de passage de cycle
- Réflexion à mener sur un principe systématique de « rencontres parents-professeurs »
- Réflexion à mener sur la stratégie de création d'un Département de Musique Ancienne
- Plus de détails dans le chapitre « Perspectives de développement » du Projet d'Etablissement

Projet soumis pour avis auprès de la Commission Culture en date du : 12 juin 2025

Validation par le Conseil Municipal en date du : 23 juin 2025

Le Maire d'OBERNAI
Bernard FISCHER



Annexe (programme de Formation Musicale)

1^{er} cycle

1^{ère} année :

- Apprendre à apprendre / apprendre à s'écouter
- Découverte et appréhension de la méthode de travail (ce n'est pas comme à l'école)
- Lecture :
 - Découverte et compréhension de la portée (logique d'écriture)
 - Découverte des signes principaux (barres de mesures, clés, etc...)
 - Logique de la suite des notes (lignes et interlignes, montantes/descendantes, conjointes/disjointes)
 - Clé de sol et logique du « do pivot » pour découverte de la clé de fa
- Rythme :
 - Compréhension, installation et ancrage de la pulsation
 - Les principales valeurs de rythmes (ronde, blanche, noire, croches et double-croches)
 - Rapport entre rythme et pulsation
- L'oreille :
 - Découverte de sa propre voix, unisson, justesse, monter/descendre
 - Reconnaissance aigu/grave, conjoint/disjoint, mouvement de la mélodie
 - Nuances (*p*, *mf*, *f*, crescendo, decrescendo...)
 - Application et transfert vers l'écriture et la lecture
- Ecriture :
 - Clé de sol / clé de fa
 - Rythmes sur la mélodie et dans la mesure

2^{ème} année :

- Lecture :
 - Approfondissement des notions acquises en 1^{ère} année
 - Clé de fa
 - Lecture verticale
- Rythme :
 - Approfondissement des notions acquises en 1^{ère} année
 - Approfondissement de la notion d'indépendance et d'interdépendance rythme/pulsation
 - Lecture de notes en rythme
 - Le point (blanche pointée, noire pointée, croche pointée)
 - Le triolet

- Chiffres indicateurs : 2/4, 3/4, 4/4

- L'oreille :

- Notions d'intervalles
- Indépendance de la voix (chanter seul, chanter en canon, etc...)
- Mémorisation et reproduction

- Théorie :

- Principe de la gamme (tons/demi-tons)
- Principe des accords (logique de construction d'un accord « une note sur deux »)
- Approfondissement des notions telles que les nuances, les notes piquées ou liées, etc...

3^{ème} année :

- Notions d'analyse et développement de l'oreille « critique » (reconnaissance des instruments et des différentes formations instrumentales)
- Intervalles chantés, nommés, écrits (à partir du do puis transfère sur les autres notes)
- Lecture relative (intervallique)
- Approfondissement de la gamme Majeur (armure, altérations, ordre des dièses et des bémols, degrés)
- Accords Majeurs/mineurs et enchaînement des tierces
- Approfondissement de la lecture des notes en clé de sol et en clé de fa
- Approche de la pratique à l'instrument en ensemble et à l'unisson / savoir s'écouter en jouant
- Chants à 2 voix
- Rythmes composés (ex. : « croche 2 doubles », « noire pointée croche », « demi-soupir croche »)

4^{ème} année :

- Approfondissements rythmiques
- Le ternaire
- Pulsation (mesures) relative(s) : 2/2, 2/4, 6/8
- Approfondissement de la tonalité Majeur
- Découverte de la gamme mineur
- Approfondissement des degrés de la gamme
- Chant à 2 voix et travail sur le déchiffrement chanté d'une partition
- Approche et découverte des différentes formes musicales et des différentes périodes (baroque, classique, romantique, etc...)

2^{ème} cycle

De manière générale, les **2 premières années** seront consacrées à l'application et l'approfondissement des notions acquises en 1^{er} cycle appliquées à l'instrument.

A noter également la poursuite d'apports théoriques tels que :

- Les gammes mineurs et les gammes relatives, l'armure, les accords Majeurs et mineurs, etc...
- Les rythmes « complexes » (siciliennes, syncopes, alternance binaire/ternaire, etc...) en lecture de notes rythmées

On insistera également sur la créativité de l'élève avec son instrument (notions d'improvisation...).

Les 3^{ème} et 4^{ème} années, suivant le même processus d'approfondissement des connaissances, sont axées sur la logique, la compréhension et l'analyse de la partition (découvrir, dans la partition, de quelle manière la théorie s'applique et comprendre comment ces notions interagissent entre-elles, au service de la mélodie, de la structure, du style, etc...).

Ce programme de Formation Musicale est donné à titre indicatif et est totalement dépendant de la réaction, de la compréhension et de l'évolution du groupe d'élèves concerné.

Il est envisagé, prochainement, d'harmoniser les livres utilisés par les élèves, ce qui pourra également, le cas échéant, amener ce programme à être quelque peu modifié.